

# MONTS

INDRE-ET-LOIRE

## Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Dossier d'approbation



Règlement graphique

Planche 3

Pièce 4.c



Echelle : 1:2 000



altereo

Zonage	
UA	Zone urbaine à vocation mixte couvrant le bourg ancien
UB	Zone urbaine mixte à vocation principale d'habitat couvrant les quartiers résidentiels récents
UBx	Zone urbaine correspondant à une ancienne décharge
UC	Zone urbaine à vocation principale d'activités économiques
UCr	Zone urbaine à vocation principale d'activités économiques pour le développement d'un centre de recherche
UCv	Zone urbaine à vocation principale d'activités économiques pour le site du CEA
1AU	Zone à urbaniser à court ou moyen terme à vocation principale d'habitat
2AU	Zone à urbaniser à long terme à vocation principale d'habitat
1AUC	Zone à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'activités économiques
2AUC	Zone à urbaniser à long terme à vocation d'activités économiques
1AUL	Zone à urbaniser à court ou moyen terme à vocation de tourisme et de loisirs
A	Zone agricole
Ah	STECAL à vocation d'habitat situé en contexte agricole
N	Zone naturelle et forestière
Nc	STECAL pour le remisage de caravanes
Ne	STECAL à vocation d'activité économique
Ni	STECAL à vocation de tourisme, loisirs, équipements, situé en contexte naturel
Nv	STECAL à vocation d'accueil des gens du voyage
Nx	STECAL correspondant à l'ancienne décharge

  

Prescriptions	
EC	Espace Boisé Classé
EP	Element de paysage à préserver
EP*	Element de paysage à préserver
ZH	Zone humide
PB	Patrimoine bâti à protéger
ER	Emplacement Réserve
OAP	Secteur comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
IC	Secteur avec interdiction de constructibilité
CS	Secteur avec conditions spéciales de constructibilité
LA	Linéaire avec conditions d'accès limitées
LC	Linéaire commercial protégé
BD	Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination

  

Informations	
PN	Plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation de la Vallée de l'Indre
CEA	Polygone du CEA

  

Cadastre	
B	Bâti
P	Parcelle
C	Commune
R	Route
SEA	Emprise de la LGV SEA

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)	Largeur (m)
01	Aménagement liaison piétonne et vélo	Commune	525,7	8,5
02	Élargissement pour aménagement liaison piétonne et vélo	Commune	979,8	4
03	Aménagement d'une voie de desserte	Commune	506,2	4,5
04	Aménagement liaison piétonne	Commune	143,9	4,7
05	Élargissement du CR n°77	Commune	1621,6	4,7
06	Élargissement du CR n°84	Commune	6872,7	
07	Élargissement de la rue de la Vassivière	Commune	284,7	
08	Aménagement d'accès et liaison piétonne et vélo	Commune	1705,8	6,5
09	Élargissement de la rue Vassivière pour aménagement liaison piétonne et vélo	Commune	992	4,5
10	Aménagement d'une voie de desserte du secteur du Bois Joli	Commune	1408,3	
11	Élargissement de la rue G. Courteine	Commune	1094,5	10
12	Aménagement d'une voie de desserte	Commune	1149,2	8,5
13	Aménagement d'une aire de stationnement	Commune	5026,4	
14	Implantation d'un alevage	Commune	6,1	
15	Aménagement liaison piétonne et vélo	Commune	446,5	6,4
16	Mise en 2x3 voies de l'A30	Ebat	256987,7	
17	Élargissement de la rue des Hoisettes pour aménagement liaison piétonne et vélo	Commune	6703,2	7
18	Création d'un carrefour	Commune	440,9	
19	Aménagement liaison piétonne et vélo	Commune	3951,3	6
20	Aménagement liaison piétonne et vélo	Commune	892,1	9,2

